



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DIRECTION DES MOBILITÉS

DIRECTION DES MOBILITES TERRITORIALES INTERURBAINES ET SCOLAIRES

Antenne régionale des transports de l'Isère
Transport scolaire
CS 44852
38 019 Grenoble Cedex 1
Tel : 04 26 73 38 38
transportscolaire@auvergnerhonealpes.fr

A l'attention des responsables des
établissements scolaires isérois

Réf : S2303-035

**Objet : Nouvelles modalités d'inscription au transport
scolaire**

Le Conseil régional, le **15 MAI 2023**

Mesdames, Messieurs,

Cette année 2023/2024 marque un changement important pour les familles iséroises inscrivant leur(s) enfant(s) au transport scolaire.

En effet, après deux années de partenariat entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère pour organiser l'inscription au transport scolaire, la Région reprend, en prévision de cette rentrée 2023, l'exercice direct de cette mission.

Dorénavant, les familles sont invitées à formaliser, à compter du 30 mai, leurs demandes en ligne sur le site www.laregionvoustransporte.fr / rubrique Transport scolaire / Isère et **au plus tard le 19 juillet**, afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée. Une majoration de 30 euros sera appliquée pour toute inscription postérieure à cette date.

Cette évolution se traduit également par différentes nouveautés :

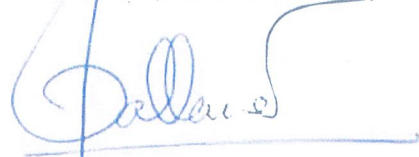
- L'instruction est à présent assurée par l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Isère, dont les coordonnées pour répondre aux questions des usagers et les aider dans leurs démarches sont :
 - o Téléphone : 04 26 73 38 38
 - o Courriel : transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr
- La brochure Transport scolaire n'est plus éditée, toutefois, tous les documents nécessaires à la bonne information des usagers sont disponibles sur la page dédiée du site internet.

Vous trouverez ci-joints, deux affiches, que je vous prie de bien vouloir faire disposer dans des lieux de passage de votre établissement, ainsi qu'un flyer regroupant les principales informations.

Ces documents, accompagnés d'un formulaire d'inscription, destiné aux familles ne disposant pas d'accès informatique, seront mis à disposition sur les Espaces Numériques de Travail (ENT). Pour une meilleure information possible, je vous remercie, le cas échéant, de bien vouloir les diffuser également sur PRONOTE. Certaines familles sont susceptibles de vous solliciter pour imprimer ce formulaire.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'Antenne Régionale
des Transports de l'Isère



Gilles GALLAND